

## **Conseil communal de Rolle**

Rapport de la commission chargée d'étudier le

### **PREAVIS MUNICIPAL 2011 – 2016 /N° 80**

#### **Aménagement des pistes du massif de la Dôle**

---

#### **Au conseil communal de Rolle**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

La commission, composée de

Catherine Safi, présidente (absente)  
Anne Beck-Thentz  
Jean-François Buvelot, président remplaçant  
Joëlle Gentile, rapporteur  
Philippe Rosset  
David Savelli  
Laurent Schatzmann.

s'est réunie le 18 janvier en présence de Monsieur Jean-Noël Goël, Syndic. La commission le remercie pour les compléments d'informations.

Le projet de corrections de pistes présenté lors du Conseil régional a été distribué lors de la séance.

---

#### **En bref**

---

En 2007, un nouveau télésiège est inauguré afin d'améliorer la qualité et le confort du domaine. Télé-Dôle, comme toutes les sociétés qui gèrent des domaines skiables de moyennes montagnes, est trop dépendante de l'enneigement et n'a donc pas de fonds de réserve pour couvrir les saisons difficiles. Les communes du district ont dû une nouvelle fois remettre à flot le domaine.

Actuellement, les collectivités publiques possèdent 94 % des actions de Télé-Dôle. Les 6% restant sont détenus par des actionnaires privés.

L'objectif principal de ce projet d'envergure régionale est d'améliorer l'aménagement des pistes pour ouvrir plus longtemps les pistes durant la saison et ainsi, pouvoir améliorer la rentabilité du massif de la Dôle.

---

#### **Plan de financement**

---

Toutes les communes du district ont été approchées pour le financement de l'aménagement des pistes du massif de la Dôle. Les municipalités ont le choix sur la manière dont l'engagement financier peut être formalisé. La Municipalité de Rolle a opté pour un dépôt de préavis au Conseil communal.